

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 31/08/2020

COVID-19

Coronavirus en Bretagne : point de situation sanitaire du 31 août 2020

Les points sanitaires sont désormais communiqués le lundi, le mercredi et le vendredi. La dynamique de dépistage est précisée les mercredis ; les données relatives aux EHPAD sont intégrées le vendredi. Le suivi des cas confirmés est élaboré à partir des données de Santé Publique France, qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR) effectuées par les laboratoires publics et privés.

Par rapport au vendredi 28 août 2020, la Bretagne enregistre 333 cas supplémentaires.

Le nombre de cas de Coronavirus Covid-19 confirmés en Bretagne par diagnostic biologique (PCR) depuis le 28 février est de **6 139** (+333 depuis vendredi 28 août 2020) ainsi répartis :

- **1 999** (+154 depuis vendredi 28/08/2020) personnes résidant en Ile-et-Vilaine ;
- **1 280** (+45 depuis vendredi 28/08/2020) personnes résidant dans le Finistère ;
- **1 111** (+64 depuis vendredi 28/08/2020) personnes résidant dans le Morbihan ;
- **944** (+24 depuis vendredi 28/08/2020) personnes résidant dans les Côtes-d'Armor auxquelles s'ajoutent :
- **633** (+44 depuis vendredi 28/08/2020) personnes ne résidant pas en Bretagne ;
- **172** (+2 depuis vendredi 28/08/2020) personnes dont les départements de résidence ne sont pas encore connus.

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne actuellement :

- **5** (-1 depuis vendredi 28/08/2020) en service de réanimation ;
- **60** (+1 depuis vendredi 28/08/2020) autres modes d'hospitalisation ;
- **1 353** patients hospitalisés (+7 depuis vendredi 28/08/2020) ont regagné leur domicile.
- Aucun décès n'est à déplorer depuis vendredi 28/08/2020 (269 décès au total dans le cadre des prises en charge hospitalières).

Suivi des clusters

15 clusters sont actuellement en cours d'investigation par l'ARS Bretagne (+8 depuis vendredi 28/08/2020) :

- **6** en Ile-et-Vilaine (1 en milieu professionnel, 2 en milieu familial ou communautaire, 1 en EHPAD et 2 lors d'événement public ou privé) ;
- **6** dans le Finistère (1 en milieu professionnel, 4 en milieu familial ou communautaire 1 lors d'événement public ou privé) ;
- **2** dans le Morbihan (1 en milieu familial ou communautaire et 1 lors d'événement public ou privé) ;
- **1** dans les Côtes-d'Armor (1 en milieu familial ou communautaire).

**Préfecture
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Le dépistage mobile poursuit son déploiement

Conformément à ses objectifs initiaux, le dispositif poursuit son déploiement en Bretagne et diversifie ses lieux d'intervention pour aller à la rencontre de toutes les populations.

→ Retrouvez toutes les dates et lieux de prélèvements mobiles sur : <https://bit.ly/2FaAg2i>

→ Retrouvez tous les autres lieux de dépistage sur www.sante.fr

Ensemble, activons le "pack-prévention"

Il est indispensable de continuer ensemble à freiner massivement l'épidémie :

- **en activant le "pack prévention"** : mémo 3M (1 Mètre minimum, lavage des Mains, port du Masque dans tous les lieux clos et avec forte densité de personnes), éviter les foules et les événements sans gestes barrières. **Le port du masque est obligatoire dans tous les lieux clos recevant du public, ainsi que dans certains secteurs de plusieurs communes bretonnes ;**
- **en demandant un test virologique PCR** : au moindre symptôme même léger, si les autorités sanitaires m'ont identifié comme contact, si j'ai été exposé à un risque et à mon retour de vacances si je suis parti dans une zone ou un pays où circule activement le virus ;
- **en respectant l'isolement**, si je suis malade, cas contact ou dans l'attente des résultats du test.

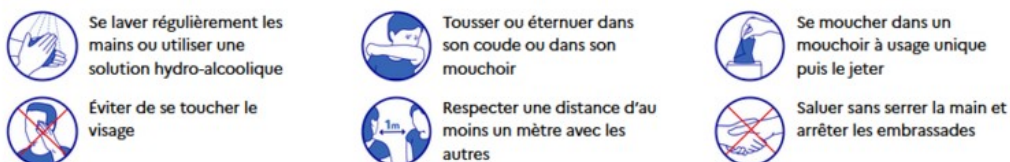
En cas de survenue de l'un de ces symptômes (fièvre, toux, nez qui coule, fatigue intense, perte de goût et odorat, difficultés respiratoires, diarrhées) :

- **ne vous rendez pas directement aux urgences ou chez le médecin ;**
- **restez à domicile, évitez les contacts, appelez votre médecin traitant** ou le 0800 130 000, **numéro vert 24h/24 et 7j/7** (pour toute question non médicale) ;
- **appelez le SAMU (15) en cas d'aggravation** des symptômes avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement ou envoyez un message au numéro d'urgence pour les sourds et malentendants (114).

Vous êtes également invités à télécharger l'**application StopCovid** (anonyme, sécurisée et gratuite).



Luttons ensemble contre le Covid-19



Information Coronavirus COVID-19

- Informations et recommandations : www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- Pour toute question non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**

**Préfecture
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé
Bretagne**